



**Solidarité
sans frontières**

PAGE 3

**Conférence : La
participation
plutôt que l'ex-
clusion**

Une autre poli-
tique migratoire
est possible

PAGES 7 – 10

**Dossier :
#StopDublin-
Croatie**

Actualités de la
campagne

PAGES 14 – 16

**Livre des
sans-papiers
de Bâle**

La force de per-
sister



Éditorial

La Suisse est en pleine année électorale. Comme prévu, l'UDC fait feu de tout bois et montre son visage xénophobe et raciste. Accompagnée par des médias comme la Sonntagszeitung et la NZZ, elle martèle l'image de la migration comme un danger dans la conscience publique. La migration est décrite comme une menace pour la

Celle-ci se manifeste sous différentes formes. En Suisse, des demandeur-ses d'asile sont même expulsé-es directement depuis des hôpitaux psychiatriques lors d'interventions policières brutales. En Allemagne, les néonazis violents se sentent tellement en sécurité qu'ils attaquent les centres d'asile en portant des T-shirts

par des gardes-frontières libyens et tunisiens à la frontière tuniso-libyenne sont terribles. Et la réponse de l'Europe à l'escalade de la violence en Tunisie? Elle n'a pas consisté à condamner les actions du gouvernement tunisien, mais bel et bien à renforcer la politique violente de la Tunisie par des interventions publiques communes et un paquet d'aide de 900 millions d'euros. La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, se tenait alors tout sourire aux côtés du président tunisien Saïed.

« Pour contrer cette évolution, il faut des alliances puissantes. Pour cela, nous ne devrions pas nous contenter des discours d'exclusion de l'UDC et de ses alliés, mais projeter nos propres convictions au centre : La foi en une autre politique migratoire et en une société solidaire. »

prospérité locale, les personnes migrantes comme un danger pour la sécurité. Cela montre également à quel point le parti est lié à l'extrême droite. L'UDC s'associe au groupe MassVoll, qui dérive de plus en plus à droite, et à sa figure de proue Nicolas Rimoldi. Ce dernier est à son tour étroitement lié au néofasciste viennois Martin Sellner. Rimoldi a récemment participé à une manifestation à Vienne main dans la main avec des néonazis et a évoqué l'idée d'extrême droite de la remigration, c'est-à-dire le rapatriement des personnes migrantes non européennes pour des raisons ethniques. L'UDC et l'extrême droite : elles vont de pair.

Malheureusement, les cris d'orfraie de la droite et la complicité des médias bourgeois à grande audience ont des effets : ils ouvrent la porte à une escalade de la violence contre les personnes migrantes.

avec le drapeau du Reich. Une telle attaque a eu lieu le 22 juillet 2023 à Sebnitz dans les Osterzgebirge. Cette année encore, des milliers de personnes exilées sont mortes en Méditerranée – rien que lors du massacre de Pylos, le 14 juin, plus de 600 personnes se sont probablement noyées. Et ce, bien que toutes les autorités de la région, ainsi que Frontex, aient été informées plusieurs heures auparavant de l'état du bateau, rempli au-delà de sa capacité. Et la politique migratoire violente s'étend bien au-delà de la Méditerranée. On l'a vu ce printemps en Tunisie. Le président tunisien autoritaire Kais Saïed a lancé une véritable campagne de dénigrement contre les personnes migrantes subsahariennes. Celles-ci ont été persécutées dans tout le pays et soit chassées, soit battues, soit expulsées de force. Les vidéos de groupes entiers de personnes poussées

La progression de la privation des droits et la normalisation de la violence devraient toutes gravement nous préoccuper. Pour contrer cette évolution, il faut des alliances puissantes. Pour cela, nous ne devrions pas nous contenter des discours d'exclusion de l'UDC et de ses alliés, mais placer nos propres convictions au centre de l'attention : La foi en une autre politique migratoire et en une société solidaire. C'est entre autres de cela qu'il s'agit lors de la conférence coorganisée par Sosf « La participation plutôt que l'exclusion » (voir page 3).

(L.n)

Les images proviennent du voyage de la délégation de la campagne #StopDublinCroatie en juillet 2023 et ont été prises par Annika Lutzke. Elles montrent Porin, un camp de réfugié-es à Zagreb.



Conférence

La participation plutôt que l'exclusion!

Vaincre la précarité et le racisme par une politique migratoire solidaire et tournée vers l'avenir.

Depuis des décennies, les partis populistes de droite donnent le ton dans le débat sur la migration. Ils ont réussi à faire en sorte que l'opinion publique perçoive les personnes migrantes comme un problème et un danger pour la sécurité et la prospérité. Ce discours méprisant détermine la pratique du Parlement et des administrations, de plus en plus de privations de droits sont décidées et mises en œuvre.

Info:

Maison des générations de Berne, place de la gare 2, 23 septembre 2023 dès 12h organisée par Solidarité sans frontières, VPOD/SSP, Unia et Solinetze.ch

Cette politique, qui rejette les personnes en fuite, précarise les personnes issues de l'immigration, refuse la participation politique aux personnes sans passeport suisse et expulse les personnes touchées par la pauvreté, est dangereuse. Elle engendre ainsi la peur, la méfiance et l'insécurité – potentiellement pour toutes les personnes de notre société.

« Cette conférence s'adresse principalement aux journalistes et aux politicien·nes, l'objectif étant de leur montrer que le mouvement pour le droit d'asile en Suisse est large, divers et combatif. »

Du mouvement social – pour toutes

Nous, les personnes solidaires, voulons nous y opposer. Avec notre conférence « La participation plutôt que l'exclusion! », nous montrons à quoi doit ressembler une politique migratoire solidaire, progressiste, inclusive et porteuse d'avenir, et nous l'exigeons de la politique officielle. Au centre de la conférence se trouvent les thèmes « La liberté de mouvement à la place des frontières », « La dignité et les droits au lieu de l'illégalisation », « Participation économique et sociale » ainsi que « Participation politique ».

Durant l'été 2023, des groupes, des organisations et des collectifs se sont rencontrés en amont de la conférence, autour des thèmes définis plus haut. Ces rencontres ont permis aux organisations de faire plus ample connaissance, de présenter leurs luttes, leurs revendications, leurs victoires mais aussi leurs défaites. Ensemble, elles ont formulé des constats sur la politique migratoire et esquissé les contours d'une politique plus solidaire. Ensemble, elles ont préparé ce qui se dira lors de la conférence du 23 septembre.

politique migratoire et esquissé les contours d'une politique plus solidaire. Ensemble, elles ont préparé ce qui se dira lors de la conférence du 23 septembre.

Renforcer nos revendications!

Cette conférence s'adresse principalement aux journalistes et aux politicien·nes, l'objectif étant de leur montrer que le mouvement pour le droit d'asile en Suisse est large, divers et combatif. Lors de cette journée, politicien·nes et journalistes pourront être mis en lien avec de nombreux interlocuteurs: parmi les organisations qui développent au quotidien une expertise sur la migration, qui passe parfois inaperçue dans les médias ou lors de débats politiques.

Il s'agit aussi de montrer qu'une autre politique migratoire est possible et que de nombreuses organisations de terrain y travaillent déjà quotidiennement.

Pour le grand public, les réflexions menées en amont et durant la conférence seront publiées et permettront de mettre en lumière les revendications du mouvement d'asile pour la prochaine législature. Toutes les informations se trouvent sur le site internet de Sosf, www.sosf.ch.

Pour le grand public, les réflexions menées en amont et durant la conférence seront publiées et permettront de mettre en lumière les revendications du mouvement d'asile pour la prochaine législature. Toutes les informations se trouvent sur le site internet de Sosf, www.sosf.ch.

(Sg)



Une agence avec beaucoup de pouvoir et peu de contrôle

CIDPM : 30 ans au service du cloisonnement de l'Europe

Il y a 30 ans, un groupe de pays a fondé à Vienne le Centre international pour le développement de politiques migratoires (CIDPM). La Suisse en faisait également partie. Son objectif officiel est « making migration better ». Mais dans la pratique, l'organisation participe, à différents niveaux, au cloisonnement de l'Europe.

Le projet du CIDPM a été lancé en 1993 par la Suisse dans le contexte des guerres de Yougoslavie. Le centre a alors été fondé en tant qu'organisation internationale privée et a été largement financé par l'Autriche¹. Il a son siège à Vienne. Son objectif déclaré est de créer une plate-forme pour une collaboration internationale informelle entre les États concernés et de mettre à disposition un service efficace pour la coopération internationale dans le domaine de la migration et de l'asile.

« Avec la devise du CIDPM « making migration better », l'idée que la migration doit être gérée à l'échelle européenne et mondiale et que la migration « irrégulière » doit être combattue par des moyens étatiques a été mise en avant dès le début. »

Outre la Suisse et l'Autriche, 17 autres pays européens sont aujourd'hui membres du CIDPM, dont de nombreux États des Balkans et la Turquie. L'organisation est présente dans 90 pays à travers le monde. En réponse à une requête d'information, le Secrétariat d'État aux migrations 2022 a écrit à propos de l'orientation de l'organisation : « Le CIDPM poursuit une approche à trois piliers de la gestion de la migration, qui associe structurellement la recherche, les dialogues sur la migration et le renforcement des capacités. La réalisation de projets correspondants fait partie du champ d'action du CIDPM. »

Histoire du CIDPM

Au printemps 2003, le Conseil fédéral a demandé l'approbation pour l'adhésion de la Suisse à l'organisation étatique internationale CIDPM. En ce qui concerne son histoire, le Conseil fédéral avait alors déclaré :

« La Suisse a joué un rôle déterminant dans la mise en place et la création du CIDPM. [...] Il s'est avéré que le CIDPM représente pour la Suisse une plaque tournante importante pour la transmission d'informations et de services dans les questions d'asile et de migration, et qu'il permet une intégration dans le débat politique avec l'UE, la participation à des projets de l'UE et un soutien actif dans la résolution de problèmes pratiques, par exemple dans le domaine du retour. »

Et il a esquissé les objectifs et l'activité de l'organisation comme suit :

Le CIDPM « élabore et promeut des stratégies à long terme sur les questions de migration, en s'appuyant sur son expertise en matière d'asile et de migration, et met en place un mécanisme de consultation efficace ». Le CIDPM devait en outre fournir aux gouvernements et organisations européens des « services dans les domaines de l'asile et de la migration » et s'engager dans la « lutte contre la migration irrégulière ». Un accent particulier a été mis sur les régions d'Europe centrale et du Sud-Est, toujours dans le but de renforcer le contrôle de la migration : « Le CIDPM a notamment soutenu activement la Suisse pendant et après les conflits armés en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo, en particulier pour le rapatriement des requérant-es d'asile débouté-es et des personnes ne nécessitant plus de protection ».

Au cours des 30 dernières années, le CIDPM est devenu un acteur important de l'externalisation progressive du contrôle des migrations². C'est ce que souligne une enquête de « Frag den Staat » parue au printemps 2023. Les journalistes y montrent que le CIDPM critique la Bosnie pour avoir consacré 90% de son budget aux « besoins fondamentaux des migrant-es » plutôt qu'à la gestion des migrations. Et l'enquête révèle que le CIDPM a participé à la construction du centre de détention fermé dans le camp de réfugié-es de Lipa, en Bosnie. Un projet qui a ensuite été stoppé car, selon les médias bosniens, il ne respectait



pas les processus de décision politiques locaux et violait probablement les lois bosniennes.

Le contrôle de la migration à tout prix

Avec la devise du CIDPM «making migration better», l'idée que la migration doit être gérée à l'échelle européenne et mondiale et que la migration «irrégulière» doit être combattue par des moyens étatiques a été mise en avant dès le début. Cela n'a toutefois pas été négocié dans le cadre d'un processus législatif régulier, mais lors d'accords passés en coulisses, comme l'a écrit le Conseil fédéral avec une étonnante franchise :

«L'idée de créer le CIDPM remonte à une rencontre, initiée par la Suisse en automne 1992, d'un petit cercle de représentants gouvernementaux de différents Etats européens». En ce qui concerne les mouvements migratoires liés aux guerres dans les Balkans, le texte ajoutait : «Il est apparu clairement que la question de la migration ne pouvait pas être abordée exclusivement au niveau national, mais qu'elle nécessitait une coopération internationale intensive et un partage international des charges». Le message du Conseil fédéral précise en outre que, dès le début, le CIDPM a mis l'accent sur les intérêts de la police et de la sécurité des frontières. Le CIDPM «encourage, par ses activités, la coopération interétatique sur les questions de contrôle des frontières européennes, avec pour objectif à long terme de lutter efficacement contre les mouvements migratoires illégaux».

Pour remplir cette mission, le CIDPM ne recule face à aucune collaboration, comme le montrent les recherches de «Frag den Staat». Dès lors que le CIDPM n'a guère d'obligation de transparence, il collabore avec de nombreux acteurs liés à de graves violations des droits humains à l'encontre des personnes migrantes : «Le CIDPM soutient directement et indirectement les garde-côtes en Libye, au Maroc et en Tunisie», peut-on y lire. Et contri-

bue à repousser toujours plus loin la frontière extérieure de l'Europe vers l'Afrique. En outre, le CIDPM crée des espaces pour discuter à l'écart du public des stratégies en matière de politique migratoire, notamment du contrôle de l'immigration dans les pays tiers, des rapatriements effectifs ou de nouveaux durcissements du droit d'asile. Cela pose un problème du point de vue démocratique : en effet, qui contrôle ceux qui veulent contrôler la migration de manière toujours plus stricte et en recourant à des moyens militaires ? Dans le cas du CIDPM, presque personne, si ce n'est des voix critiques comme «Frag den Staat» ou des journalistes. Et la Suisse y participe encore aujourd'hui. Un coup d'œil sur la participation de la Suisse aux programmes du CIPD montre que celle-ci contribue financièrement et personnellement aux activités du CIPD en Turquie, au Liban, en Libye, en Bosnie-Herzégovine ou au Kosovo. Autant d'États dans lesquels les droits fondamentaux des personnes migrantes sont quotidiennement violés par des programmes de contrôle de la migration.

Dans ce contexte, il semble cynique que le CIDPM prétende améliorer la migration. Des centaines de milliers de personnes souffrent de la politique que le CIDPM contribue à élaborer et à soutenir.

(Pf) et (Ln)

¹ La Suisse a versé au moins 10 millions de francs suisses jusqu'en 2003 ; le budget annuel du CIDPM s'élève aujourd'hui à 371 millions d'euros, dont environ 56% sont financés par la Commission européenne. Elle emploie 487 personnes.

² Selon le Mattersburger Kreis für Entwicklungspolitik, la «gestion de la migration» est un concept politique qui vise à maintenir des rapports de force globaux par la gestion des mouvements migratoires.

La lutte pour un logement décent

Des structures solidaires à Trieste mettent des appartements à la disposition des personnes requérantes d'asile dans le centre-ville. Le gouvernement néofasciste italien veut y mettre fin. Il veut bannir et marginaliser les personnes en quête de protection dans des camps.

La ville portuaire italienne de Trieste est située au bout de la route des Balkans. C'est l'endroit où les personnes en quête de protection espèrent mettre fin aux épreuves physiques et psychologiques auxquelles elles sont soumises en raison des pushbacks et de la violence frontalière sur cette route migratoire.

Mais l'Italie est la destination choisie pour seulement 30% des personnes qui arrivent à Trieste. C'est ce que relate Gianfranco Schiavone, président de l'organisation humanitaire italienne Consorzio Italiano di Solidarietà (ICS). 70% des personnes qui arrivent par la route des Balkans ne se font pas enregistrer en Italie. Elles poursuivent leur route vers la France ou, via la Suisse, vers l'Allemagne et les pays scandinaves. Pour les personnes qui souhaitent rester en Italie, le processus d'asile, long, bureaucratique et incertain, commence après leur arrivée à Trieste.

Une fois que les personnes ont officiellement enregistré leur demande d'asile auprès des autorités et que leurs données et empreintes digitales ont été saisies, elles sont hébergées dans l'un des deux camps gérés par l'État à la périphérie de la ville. Lorsque 200 à 400 personnes arrivaient chaque semaine par la route des Balkans en été et en automne, il n'y avait plus assez de places pour dormir dans les trois centres d'hébergement d'urgence gérés par des organisations non gouvernementales, ni de lits dans les camps officiels. Des tentes provisoires ont été montées sur le terrain pour créer davantage d'espace de couchage. Malgré cela, des centaines de personnes ont dû dormir dehors, dans un bâtiment abandonné entre la gare centrale et le port.

Mais même quand ils ne sont pas surpeuplés, les camps officiels en périphérie de la ville ne sont pas des lieux de vie décents. Casa Malala, l'un des deux camps, est isolé dans les collines boisées au-dessus de la ville. Le trajet en bus jusqu'au centre-ville dure une heure. Le bus ne passe que cinq fois par jour. Le logement est situé entre une bretelle d'autoroute, une voie rapide et

d'immenses parkings pour camions. Il n'y a pas de trottoirs. La frontière slovène n'est qu'à quelques centaines de mètres. La maison jaune, surveillée par des caméras sur la façade et fermée par une clôture rouge ressemble à une prison. Des véhicules tout-terrain de l'armée italienne sont garés devant l'enceinte. On ne sait pas si les soldats sont là pour le logement ou pour la frontière. Ce qui est sûr, c'est que n'est

« Pour les personnes qui souhaitent rester en Italie, le processus d'asile, long, bureaucratique et incertain, commence après leur arrivée à Trieste. »

pas un lieu de vie agréable, ni un environnement propice à la vie. Les personnes en quête de protection y sont entassées et repoussées en marge de la société, tant sur le plan géographique que social.

Cette « campisation » fait partie de la politique raciste et anti-migratoire du gouvernement néofasciste italien. Les grands camps font peur aux gens, a expliqué Schiavone. Et c'est précisément cette peur dont a besoin la première ministre italienne Georgia Meloni pour alimenter le récit raciste des « mauvais migrants » qu'elle instrumentalise pour se maintenir au pouvoir. La campisation est aussi un calcul politique.

Le modèle d'hébergement d'ICS prouve qu'il est possible de faire autrement, de manière plus respectueuse des personnes et plus pacifique. ICS loue des appartements dans le centre-ville et y loge des personnes requérantes d'asile. Deux immeubles et quelques appartements individuels répartis dans la ville sont loués par ICS et gérés par son personnel. Les personnes requérantes d'asile y vivent de manière autonome et indépendante. Pour l'hébergement des personnes, ICS reçoit une somme forfaitaire de 28€ par jour et par personne de la part du gouvernement. Sur cette somme, se paient le loyer et les

charges. Les personnes requérantes d'asile reçoivent également 30€ par semaine pour la nourriture. Ce n'est pas beaucoup, mais ce forfait leur permet au moins de se nourrir de manière autonome, en toute liberté. Grâce au système d'hébergement d'ICS, les personnes requérantes d'asile font partie de la population de la ville. Elles sont des voisines ordinaires et s'intègrent dans la société de Trieste. C'est toutefois une épine dans le pied des politiciens de droite. La peur de l'immigration est à la base du succès de leur politique populiste. C'est pourquoi l'ICS fait régulièrement l'objet d'attaques politiques. Ainsi, sous prétexte que les personnes requérantes d'asile n'ont pas besoin d'un ticket de transport public, le forfait d'hébergement a été réduit de 35€ à 28€. Le financement des vêtements a égale-

ment été supprimé. De plus, à chaque nouvelle procédure de marché public, ICS doit craindre de perdre le mandat de l'hébergement des personnes. Leur bonne réputation dans la ville, le fait qu'ils disposent déjà de l'infrastructure et du savoir-faire et que leur système est économiquement rentable font que, pour l'instant, le gouvernement ne peut pas faire autrement que de les engager. Néanmoins, ce n'est pas une situation sûre. Si la capacité de l'infrastructure des camps devait augmenter, cela mettrait en danger l'hébergement à l'intérieur de la ville par ICS. Les politiciennes de droite et les entreprises qui fabriquent et construisent des infrastructures de camps ne sont pas les seuls à faire pression en faveur de la campisation. Les grandes ONG qui gèrent des camps et gagnent ainsi de l'argent en enfermant et en isolant les personnes en quête de protection se prononcent également de plus en plus en faveur des camps.

Les activistes de Trieste et les collaborateurs et collaboratrices d'ICS défient les vents politiques contraires. Ils résistent à la pression et continuent à lutter pour un hébergement digne des personnes requérantes d'asile dans leur ville.

Marita Fischer

Dossier: #StopDublinCroatie

Voyage de la délégation en Croatie – nouveau rapport

Depuis des mois, la campagne #StopDublinCroatie exige que les renvois Dublin vers la Croatie soient enfin stoppés. Les revendications glissent sur les autorités comme l'eau sur les plumes d'un canard. Un nouveau rapport de Sosf montre pourquoi l'argumentation des autorités est problématique.

Depuis l'été 2022, les collectifs Droit de Rester de Romanie ont perçu une augmentation importante de personnes ayant reçu une décision de non entrée en matière de leur demande d'asile, justifiée par les Accords de Dublin: les personnes étant entrées dans l'espace Dublin par la Croatie, celle-ci est désormais responsable de leur demande d'asile. Les voies juridiques ont vite été épuisées: aucun recours n'a abouti.

Pourtant, les récits des personnes sur leur passage en Croatie sont consistants et témoignent de violations massives de leurs droits par la police croate: pushbacks et violences sont systématiques. La majorité des personnes n'a

Amnesty International, les présidences des Vert-es et du PS ont formulé des appels visant à l'arrêt des renvois vers la Croatie.

Rien n'y fait, les décisions de renvois et leur exécution continuent de pleuvoir. Pour l'année 2023, 985 décisions NEM et 67 renvois ont été décrétées et exécutées par le SEM et les cantons. Leur ligne d'argumentation: la Croatie est un pays sûr et aucun autre pays membres de Dublin n'a suspendu les renvois Dublin vers la Croatie.

C'est ainsi que commence le rapport de Sosf paru en juin 2023, après qu'une délégation se soit rendue en Croatie pendant une semaine pour se faire elle-même une idée de la situation sur place. La délégation a mené 17 entretiens avec des demandeur·ses d'asile et des discussions de fond avec quatre ONG actives en Croatie, ainsi qu'avec des membres de l'équipe de la Médiatrice (Ombudswoman) et une collaboratrice du bureau de la Médiatrice pour les droits de l'enfant. De plus, trois entretiens téléphoniques ont été réalisés avec des personnes exilées après la semaine passée à Zagreb.

Le rapport souligne la demande formulée depuis des mois: les renvois vers la Croatie doivent être immédiatement stoppés. En résumé, il constate: «En Croatie, les conditions d'accueil ne sont pas adéquates, l'accès aux soins médicaux est insuffisant, la procédure d'asile ne peut pas être qualifiée d'équitable et le risque de violation des articles 1 et 33 CR et de l'article 3 CEDH est considérable, les droits des enfants ne sont que partiellement respectés, les garanties de la Convention des Nations unies contre la torture ne sont pas respectées et la Suisse porte une grande responsabilité dans la détérioration de la santé psychique des personnes renvoyées et met encore plus à mal les structures d'accueil croates».

Solidarité sans frontières et Droit de Rester

Le rapport peut être lu en entier ici:
bit.ly/sosfcroatie
Pour commander une copie papier:
sekretariat@sosf.ch

« Le rapport souligne la demande formulée depuis des mois: les renvois vers la Croatie doivent être immédiatement stoppés. »

pu entrer sur le territoire croate qu'après plusieurs tentatives, accompagnées de violences. Une fois sur le territoire, elles ont dû signer des documents qu'elles ne comprenaient pas, certaines ont été détenues, sans savoir pourquoi. Beaucoup ont reçu le fameux 7 days paper, qui leur a permis de reprendre la route, pour arriver en Suisse.

Depuis octobre 2022, ces personnes s'organisent au sein de la campagne #StopDublinCroatie. Lancée par Droit de Rester et Solidarité sans frontières, elle a vite été organisée et soutenue par plusieurs organisations de base du mouvement de l'asile en Suisse: Migrant Solidarity Network, ExilAktion, MASM, Solidarité Tattes, etc. Les violences en Croatie ont été largement médiatisées tant par des rapports d'ONGs que des enquêtes journalistiques. L'Organisation suisse d'aide aux réfugié·es (OSAR),

Les avancées de la campagne #StopDublinCroatie

L'édifice argumentatoire du SEM vacille

Depuis presque une année, le SEM doit se justifier régulièrement sur les renvois vers la Croatie. Pendant longtemps son discours n'a pas bougé pas d'un iota [voir Bulletin Sosf de janvier]. Mais plusieurs événements, en Suisse et en Croatie, ont mis à mal sa construction argumentaire.

En mars, un arrêt de référence du Tribunal administratif fédéral (TAF) est venu cimenter la pratique du SEM. Cet arrêt est jugé incompréhensible par de nombreux juristes [voir page 9]. Or, Martin A. Küng, un greffier du TAF a annoncé sa démission sur le réseau social LinkedIn, suite à cet arrêt de référence. Il estime qu'il « condui[sen]t à une violation de la Convention européenne des droits de l'homme » et en souligne le caractère politique.

En juin, Solidarité sans frontières (Sosf) a informé le SEM de l'arrêt des activités de Médecins du Monde, l'ONG belge en charge des soins médicaux dans le centre d'accueil de Porin, à Zagreb. L'ONG a dû cesser ses prestations, son mandat étant arrivé à terme sans être renouvelé. Le SEM n'a pas réagi à cette information, et les renvois ont continué comme si de rien n'était.

L'on pourrait penser, face à tant de mauvaise foi, qu'il est vain de tenter d'influencer la politique des renvois vers la Croatie. Or, rappelons qu'après la publication de notre premier rapport en décembre 2022 et suite à la médiatisation du dépôt de notre pétition contre les renvois, le SEM avait chargé l'ambassade suisse de recueillir à nouveau des informations sur la situation en Croatie. De plus, la directrice du SEM, Christine Schraner Burgener, s'est rendue les 13 et 14 juillet derniers sur place.

Les grosses ficelles du voyage de Schraner Burgener

Le 14 juillet, un communiqué de presse annonce que « le SEM soutient les structures migratoires en Croatie ». En creusant, on s'aperçoit que les 860 000 CHF annoncés vont poursuivre un programme de l'UNICEF, que la Suisse finançait déjà et qui concerne les enfants ukrainien-nes. Puis, une délégation de la Migrationscharta, qui s'est également rendue en Croatie en juillet, a appris que le SEM va soutenir directement Médecins du Monde. Ceci afin que l'organisation puisse assurer les soins médicaux de base en attendant que son contrat soit renouvelé.

Ce soutien, dont on ne connaît pas l'ampleur exacte, a été annoncé très discrètement. Le fait que la Suisse doive financer l'engagement d'une ONG dans un camp officiel en Croatie pour assurer les soins médicaux minimums est une preuve impressionnante que les centres d'asile croates ne sont pas en mesure de prendre en charge les demandeur-ses d'asile de manière adéquate.

C'est un aveu dissimulé de ce que la campagne affirme depuis des mois : le système croate présente des lacunes.

La directrice du SEM n'avait pas besoin de se rendre sur place pour le savoir. Les rapports d'ONG qui alertent sur la situation en Croatie sont nombreux. Si Schraner Burgener s'était véritablement rendue à Zagreb pour se faire une idée de la situation, elle aurait passé plus de temps dans le centre d'asile de Porin, elle aurait discuté avec les personnes renvoyées depuis la Suisse. Au lieu de ça, selon nos sources, elle a fait une visite éclair et est repartie sans avoir regardé plus que ce que le ministère de l'Intérieur croate voulait bien lui laisser voir. Comme

« Si Schraner Burgener s'était véritablement rendue à Zagreb pour se faire une idée de la situation, elle aurait passé plus de temps dans le centre d'asile de Porin, elle aurait discuté avec les personnes renvoyées depuis la Suisse. »

nous l'a dit une personne sur place : « Ils sont très forts pour montrer là où il n'y a pas de cafards ».

Malgré tout, ce que les récents développements démontrent, c'est que la pression mise sur le SEM depuis le début de la campagne #StopDublinCroatie produit des effets. Les réactions ne sont bien sûr pas celles demandées par la campagne et les personnes concernées, mais elles montrent que les arguments du SEM sont en difficulté – ses représentations lénifiantes sur les conditions en Croatie vacillent. Il ne tient qu'à nous de maintenir la pression.

(Sg)



Un arrêt de référence qui interroge

La Croatie est très critiquée pour les mauvais traitements qu'elle inflige aux demandeurs d'asile. Pourtant, la Suisse rapatrie de plus en plus de personnes qui y ont transité. Elle s'appuie pour cela sur un jugement du Tribunal administratif fédéral qui autorise ces retours. Réflexion d'un représentant juridique de demandeurs d'asile en Suisse.

Dans un arrêt de référence daté du 22 mars 2023, le Tribunal administratif fédéral (TAF) a clarifié sa position concernant les transferts vers la Croatie, en application du Règlement Dublin, de personnes ayant déposé une demande de protection en Suisse. Cet arrêt a fait l'objet d'une procédure de coordination interne au TAF en raison des questions importantes que soulève la pratique suisse actuelle. C'est en effet dans un contexte de forte augmentation du nombre de procédures Dublin concernant des personnes ayant transité par la Croatie que le TAF s'est prononcé. De nombreux témoignages et rapports attestent des pratiques de refoulements forcés et d'usage disproportionné de la force par les autorités croates aux frontières.

Soulignant la réalité de ces pratiques et rappelant que la Croatie est principalement un pays de transit dans lequel les personnes migrantes ne souhaitent pas demander l'asile, le TAF a néanmoins estimé que la situation différerait dès lors qu'elles sont transférées dans le cadre d'une procédure Dublin. Ainsi, l'accès à la procédure d'asile y serait garanti et il n'existerait pas de motifs suffisants pour renoncer aux transferts.

Un bref passage laisse des traces

Cet arrêt a eu une résonance très particulière au sein de l'équipe de la protection juridique de Caritas Suisse, qui, depuis de nombreux mois, accompagne et représente des dizaines de personnes ayant transité par la Croatie. A cet égard, nous avons été frappé-es par la violence et la répétition des récits quant aux événements survenus en Croatie. Refoulements brutaux et répétés à la frontière avec la Bosnie-Herzégovine et la Serbie, violences verbales, physiques et parfois sexuelles, absence de toute information relative à la procédure d'asile, prise des empreintes digitales et signature de documents sans interprètes et sous la contrainte.

Bien que généralement limité à quelques jours, le passage en Croatie a un impact particulièrement néfaste sur l'état de santé physique et psychique de personnes déjà fragilisées par leur vécu dans leur pays d'origine, leur parcours migratoire et l'incertitude intrinsèquement liée à leur procédure d'asile. La perspective d'être renvoyées dans ce pays constitue à cet égard une profonde source d'angoisse qui ravive les traumatismes, récents comme plus anciens, et

nécessite bien souvent la mise en place d'un suivi médical conséquent durant le temps de la procédure en Suisse.

La Croatie est-elle crédible ?

En définitive, l'arrêt rendu par le TAF est venu confirmer la pratique très restrictive du Secrétariat d'État aux migrations dans l'application du Règlement Dublin pour les personnes enregistrées en Croatie. À plusieurs égards, ces conclusions interrogent.

Sur le plan juridique, la présomption du respect des standards internationaux en matière de droits humains par la Croatie, clé de voûte du système Dublin, peut-elle encore être valablement soutenue à la lumière de ce qui se joue aux frontières de cet État ? Peut-on à cet égard réellement considérer que les violations répétées des droits fondamentaux des personnes migrantes aux frontières n'auront pas à nouveau lieu, quand bien même à un degré moindre, à la suite de leur renvoi vers la Croatie ? « J'ai l'intention de me rendre en Croatie dans les mois qui suivent pour voir ce qu'il en est de mes propres yeux », déclarait récemment Christine Schraner Burgener, secrétaire d'État aux migrations. « Cela étant, il faut noter que les ministres de l'Intérieur européens, chargés de la migration, sont d'avis que les procédures d'asile y sont menées correctement. »

Sur le plan humain, à quelles conditions d'accueil, de prise en charge médicale et d'accès à une procédure d'asile équitable peuvent s'attendre les personnes renvoyées en Croatie, pays ayant connu un nombre de demandes d'asile record en 2022 mais n'ayant octroyé en tout et pour tout que 21 statuts de protection sur l'ensemble de cette même année ? Comment les femmes, hommes et enfants ayant fui des pays tels que l'Afghanistan, la Turquie ou le Burundi parviendront-ils à panser leurs blessures, visibles ou invisibles, et à se projeter dans l'avenir dans un pays où on leur a manifestement fait comprendre qu'ils n'étaient pas les bienvenus ?

Guillaume Bégert,

Juriste de la protection juridique dans les centres fédéraux de Suisse romande
Cet article a d'abord été publié par Caritas Suisse



Commentaire : En finir avec Dublin ?

La liberté de mouvement est le seul horizon politique sensé

Dès les premières discussions sur les Accords de Dublin en Suisse, Sosf s'y était clairement opposée. Heiner Busch, notre regretté collègue déclarait : « Le régime de Dublin est une gare de triage violente contre les réfugié-es ».

Cette violence c'est la crainte permanente d'un renvoi : « En ce moment, je me réveille au milieu de la nuit et je fais des cauchemars. Je suis toujours en train de suffoquer [...]. Je ne peux pas m'imaginer retourner en Croatie. [...] C'est comme si on me renvoyait à la mort¹ ». Cette violence c'est le refus des soins médicaux non vitaux aux personnes parce qu'elles sont dans l'attente d'un transfert Dublin. Cette violence c'est la non-scolarisation d'enfants dubliné-es parce que dans de nombreux cantons, on ne place pas à l'école régulière des enfants qui risquent d'être expulsé-es dans les mois qui suivent. Enfin, cette violence c'est les expulsions forcées, qui déshumanisent, brutalisent et traumatisent les personnes.

Dublin est très complexe à combattre politiquement : c'est un véritable dilemme du prisonnier. Aucun pays ne veut être le premier à suspendre les renvois [voir p.8].

« C'est pourquoi il faut une société civile forte qui défend et revendique les droits fondamentaux de manière conséquente. »

Si les renvois Dublin cessent, comme c'est le cas pour la Grèce, c'est parce qu'une plainte à la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) a été reçue. Or, nous savons à quel point il est difficile d'obtenir des victoires à la CEDH, les personnes renvoyées dans des États Dublin ont besoin avant tout de sauver leur peau, et n'ont souvent pas l'énergie et les ressources pour se lancer dans un combat juridique de longue haleine.

Enfin, Dublin ne fait aucun sens : les personnes continuent de traverser les

frontières intra européennes pour obtenir l'asile. La plupart des personnes renvoyées vers la Croatie, par exemple, n'y restent pas. Dublin représente ainsi un gâchis de vie humaines comme de ressources. L'argent voué à la répression, à l'exécution des renvois serait bien mieux investi dans des structures solidaires qui permettraient aux personnes de s'installer et de vivre dans la dignité à l'endroit où elles l'ont choisi.

Ce que le régime de Dublin montre surtout, c'est que dès que l'on se dirige vers des solutions politiques qui s'éloignent du principe de liberté de mouvement, elles ne peuvent que s'appliquer mal, injustement et dans la violence. Et pourtant c'est ce qui nous attend avec le nouveau pacte européen sur la migration et l'asile (NPMA), censé pallier la crise du régime Dublin. La solution est mauvaise : le pacte prévoit une augmentation de la militarisation des frontières, l'externalisation des procédures et la possibilité pour les États de refuser l'accueil des demandeur-ses d'asile en payant. La Suisse n'a qu'un rôle de consultation dans les débats en cours. Les déclarations récentes de la ministre de Justice et Police, qui évoque « une étape historique » et « un socle plus ferme et plus juste » ne laissent pas augurer d'un engagement farouche pour les droits fondamentaux. Bien au contraire. C'est pourquoi il faut une société civile forte qui défend et revendique les droits fondamentaux de manière conséquente. Lorsque la population votante suisse devra se prononcer sur la reprise du droit européen à ce sujet, le mouvement d'asile devra être prêt à réagir. Comme Sosf il y a presque 20 ans sur Dublin.

(Sg)

¹ Témoignage recueilli par Droit de rester, à lire ici <https://www.sosf.ch/cms/upload/stopdublin.pdf>



Action Quatre Quarts/Initiative pour la démocratie

Réforme urgente et nécessaire !

A fin mai, l'alliance **Action des Quatre Quarts**, issue de la société civile, a commencé à récolter les 100000 signatures pour son initiative populaire «**Pour une citoyenneté moderne (initiative pour la démocratie)**». Celle-ci

Le site: demokratie-volksinitiative.ch veut simplifier et raccourcir la procédure de naturalisation, supprimer une fois pour toutes le parcours

du combattant qui dure depuis des années de la commune au canton et à la Confédération, ainsi que les conditions arbitraires qui se rencontrent parfois (p.ex la question: combien de lacs y a-t-il dans le canton de Schwyz?).

La nationalité doit être accordée à «toute personne qui réside légalement en Suisse depuis cinq ans, qui n'a pas été condamnée à une peine privative de liberté de longue durée, qui ne met pas en danger la sécurité intérieure et extérieure de la Suisse et qui a des connaissances de base d'une langue nationale». Toute personne ayant vécu cinq ans en Suisse doit pouvoir se sentir chez elle et participer aux décisions. La procédure de naturalisation, complexe et coûteuse, est fortement dérégulée par les conditions simples de l'initiative. La réforme est urgente, car un quart de la population suisse n'a pas le droit de participer activement à la politique. De plus, la Suisse a les

«**Sosf est membre de l'Action des Quatre Quarts depuis sa création, car l'alliance poursuit l'un de nos objectifs clés: l'égalité politique de toutes les personnes vivant en Suisse.**»

règles de naturalisation les plus strictes de toute l'Europe. Cela doit changer. L'initiative montrera que la Suisse est un pays d'immigration et qu'elle prend au sérieux les personnes qui sont arrivées ici.

Sosf est membre de l'Action des Quatre Quarts depuis sa création, car l'alliance poursuit l'un de nos objectifs clés: l'égalité politique de toutes les personnes vivant en Suisse. Le site <https://demokratie-volksinitiative.ch/> mène au manifeste, à la feuille de signatures et au bouton de don.

Des feuilles de signatures sont jointes à ce bulletin. Nous vous remercions de votre soutien dans cette démarche!

(Pf)



Liberté pour Hodayoun !

« Lors d'un procès inéquitable, Hodayoun Sabetara a été condamné le 26 septembre 2022 à 18 ans de prison pour « traite des êtres humains ». C'est ce qu'indique la campagne « Free Hodayoun », lancée cet été,

qui demande la libération d'Hodayoun Sabetara. Ce dernier est l'une des plus de 2000 personnes emprisonnées en Grèce pour des accusations de trafic – c'est le deuxième groupe le plus important de

détenu-es dans les prisons grecques. Selon une étude publiée en juin 2023 par l'ONG allemande Borderline-Europe, les chiffres liés à ces procédures sont vraiment absurdes : le procès dure 37 minutes en moyenne, la peine moyenne prononcée est de 46 ans et l'amende de 332 209 euros. En plus, ce sont souvent les personnes en exil qui sont emprisonnées, explique le rapport ; « les victimes de la traite elles-mêmes, y compris les personnes requérantes d'asile, sont systématiquement condamnées parce qu'elles auraient soi-disant conduit ou aidé à conduire le bateau ou la voiture ». Cette persécution des personnes qui sont à la recherche d'un endroit plus sûr se produit alors que les crimes des gardes-frontières grecs, bien que

largement documentés, restent impunis. De nombreuses campagnes et réseaux, tels que « Captains Support », luttent contre cette injustice, notamment en fournissant un soutien juridique et des informations et en essayant de faire sortir des personnes des prisons. Comme pour Hodayoun Sabetara. La prison ronge les personnes concernées : « Je m'abandonne à mes rêves éveillés, je rêve de liberté. J'ai l'impression que mon esprit ralentit de plus en plus, mes pensées ne sont pas suivies d'une conclusion, elles continuent à tourner, inlassablement, toujours en rond ». C'est ce qu'écrivait Sabetara en janvier 2023. Depuis, de longs mois se sont à nouveau écoulés derrière les barreaux. Il est grand temps de s'engager de toutes ses forces pour sa libération ; Free Hodayoun.

(Ln)

Au revoir Marianne, et merci pour tout

Cet été, nous avons appris avec beaucoup de tristesse le décès de Marianne Benteli. Solidarité sans frontières a toujours pu compter sur la complicité, l'engagement

« Pour tout cela, Marianne, nous te disons merci. Tu nous manques déjà. Nous pensons bien fort à toi et à ta famille. »

et la révolte de Marianne. En tant que notre plus fidèle bénévole, elle était là aux manifestations, aux actions, aux conférences. Et surtout c'est elle qui a assuré l'écrasante majorité de la traduction des textes de Sosf. Son sens critique et son acuité nous poussaient sans cesse à faire mieux, à ne pas nous satisfaire d'une formulation vague ou passe-partout. Elle posait sur le monde un regard curieux, mais aussi analytique et assidu.

Elle suivait l'actualité migratoire et nourrissait nos réflexions politiques de ses remarques toujours pertinentes et exigeantes. Elle nous disait aimer faire du travail de traduction, car cela lui permettait de continuer à faire fonctionner son cerveau pendant sa retraite. À nous, son travail permettait d'affiner nos réflexions, nos formulations, notre discours. Mais Marianne nous apportait bien plus que cela. Elle s'enquêrait toujours de comment nous allions, de savoir si nous travaillions trop, si nous prenions des vacances. Elle savait trouver les mots d'encouragement, ou de consolation, quand il y en avait besoin.

Pour tout cela, Marianne, nous te disons merci. Tu nous manques déjà. Nous pensons bien fort à toi et à ta famille.

(Sg)

Continuer à surveiller Frontex

Le 15 mai 2022, la population votante suisse s'est prononcé sur la participation du pays au développement de l'agence européenne de protection des frontières Frontex. Malgré un fort engagement autour de la campagne NoFrontex, soutenue en particulier par des organisations de base et à laquelle Sosf a également largement participé, la votation a été perdue. Plus de 70% des votant-es ont approuvé l'extension de l'agence, bien qu'il soit désormais de notoriété publique qu'elle est un pilier important de la violente politique européenne de fermeture des frontières.

Ces derniers mois, Frontex a confirmé les critiques dont elle fait l'objet: elle a continué à développer sa coopération avec les garde-côtes libyens, elle a joué un rôle peu glorieux dans le naufrage d'un bateau au large de Pylos en Grèce, dans lequel plus de 600 personnes ont probablement trouvé la mort, rôle qui fait actuellement l'objet d'une enquête du Médiateur européen. Et Frontex continue à observer sans rien faire à la frontière terrestre gréco-turque, alors que des groupes de personnes exilées y sont attaquées

en plein jour et brutalement battues. Il est donc d'autant plus important de continuer à surveiller Frontex de près – ainsi que la participation suisse aux activités violentes de la plus grande agence de l'UE. C'est pourquoi des représentant-es de Sosf, du Parlement des réfugié-es, de NCBI et de l'organisation de campagne Campax se sont réunis en août pour un atelier.

La question centrale était de savoir comment accompagner de manière critique la complicité de la Suisse avec Frontex. Nous espérons que les discussions qui ont eu lieu déboucheront bientôt sur les premières actions concrètes.

(Ln)

« Il est donc d'autant plus important de continuer à surveiller Frontex de près – ainsi que la participation suisse aux activités violentes de la plus grande agence de l'UE. »

Le livre des Sans-Papiers de Bâle

La force de persister

« Ce livre signifie pour nous la possibilité de briller. De faire briller la lumière éclatante de notre force grâce à l'autonomisation que permet la construction de nos propres récits. Nous échappons ainsi à l'ombre qui nous protège, mais qui en même temps nous isole et ne nous accorde aucun rôle ».

(Extrait du prologue)

Pendant quatre ans, les sans-papiers et les personnes qui les soutiennent ont rédigé ensemble un livre qui a été publié au printemps 2023 sous le titre « La force de persister. Les sans-papiers racontent leur réalité ». Outre des histoires de vie impressionnantes et très personnelles, le livre contient de nombreux textes issus d'un processus collectif d'écriture. Les sans-papiers parlent de leurs défis quotidiens, de leurs réussites, des difficultés rencontrées dans leur pays d'origine jusqu'à leur arrivée dans leur nouveau chez-soi, de leurs relations et de leurs familles, de leurs revendications politiques et de la manière dont iels s'organisent ensemble au sein des collectifs de sans-papiers* de Bâle.

Plus de 80 personnes ont participé à la création du livre, un processus collectif unique qui montre la diversité et l'unité des sans-papiers. Les perspectives et les histoires qui trouvent place dans le livre sont aussi variées que les sans-papiers eux-mêmes. En même temps, elles montrent ce qui unit ces personnes: la force de tenir le coup, malgré toutes les circonstances difficiles et les défis.

Ce livre offre un aperçu profond des souhaits et des exigences que les sans-papiers présentent à la société. Une société dans laquelle les personnes sans-papiers sont souvent cachées et n'ont que rarement voix au chapitre. « La force de persister » est un ouvrage incontournable pour toutes les personnes qui souhaitent en savoir plus sur la migration et son importance pour la société. Ce livre inspirant offre un aperçu unique de la vie et des positions des personnes sans-papiers.

Collectif des sans-papiers de Bâle

* Depuis 2017, les sans-papiers de Bâle s'organisent en cinq collectifs. Il s'agit pour la plupart de groupes spécifiques à la langue, dans lesquels la mise en réseau, le soutien solidaire mutuel et l'organisation politique sont au premier plan.

De la force de persévérer. Les sans-papiers racontent leur réalité.

Publié par les collectifs de sans-papiers de Bâle, le centre d'accueil pour les sans-papiers de Bâle et la Fondation Anny-Klawa-Morf édition 8, 1ère édition, 2023, 360 pages, 29 Fr. (prix de solidarité: 39 Fr.)

Commande:
basel@sans-papiers.ch ou
www.sans-papiers-basel.ch
également disponible en librairie.

Commande par code QR:



IMPRESSUM

BULLETIN SOLIDARITÉ SANS FRONTIÈRES

Paraît 4 fois par an

ISSN 2673-7701

Tirage de cette édition:

2500 allemand / 600 français

Affirmés par la REMP/FRP:

2260 allemand / 517 français

Composition/Graphisme:

Graziella Bärtsch et Moana Bischof

Impression et expédition:

selva caro druck ag, Flims Waldhaus

Rédaction:

**Lorenz Naegeli (Ln), Sophie Guignard (Sg),
Peter Frei (Pf)**

Traductions:

Sosf

Lectorat: **Olivier von Allmen**

Photos:

Annika Lutzke

Délai rédactionnel pour le prochain numéro:
le 25 octobre 2023

Nous nous réservons le droit d'abréger le
courrier des lecteur·ices

Cotisation 2023 abo inclus:

salarié-es Fr. 70.- / couples Fr. 100.- /

non-salarié-es Fr. 30.- /

organisations Fr. 120.-

Abonnement:

individuel Fr. 30.- / organisations Fr. 50.-

Editrice:

**Solidarité sans frontières
Schwanengasse 9**

**3011 Bern
(regroupement CAS/MODS)**

Tél. 031 311 07 70
**sekretariat@sosf.ch
www.sosf.ch**

CP 30-13574-6

IBAN CH03 0900 0000 3001 3574 6

BIC POFICHBEXXX

« Nous voulons un changement de perspective ! »

Dans un entretien, Ackson, Tania et Carlina*, trois membres du collectif des sans-papiers de Bâle, racontent leurs impressions sur le livre collectif «La force de persister».

SOSF: Vous faites partie du collectif des sans-papiers de Bâle et vous avez écrit un livre avec d'autres sans-papiers et des personnes qui vous soutiennent. Comment en est-on arrivé là ?

Ackson: Nous voulions raconter les histoires des membres des collectifs qui luttent pour la cause des sans-papiers.

Tania: Il y a environ cinq ans, deux personnes de soutien ont commencé à écrire les histoires de vie de cinq sans-papiers. Ensuite, l'idée est venue que les collectifs pourraient écrire un livre ensemble pour raconter leurs histoires. Nous avons trouvé que c'était une excellente chose, car jusqu'à présent, nos histoires de vie n'avaient été saisies et publiées que de manière isolée.

Carlina: Les recherches entreprises ont montré qu'il n'existait pas de livre de ce type en Suisse et nous avons constaté que les histoires et les discours étaient toujours écrits par d'autres et non par des sans-papiers. Il est important que les gens puissent s'informer sur nos expériences et sur ce que cela signifie d'être sans-papiers. Nous voulions montrer que nous sommes des personnes fortes.

Pourquoi avez-vous participé à ce projet de livre ?

T: Quand j'ai entendu parler du projet, j'ai tout de suite su que je voulais y participer. J'ai toujours aimé écrire, pour moi, mais aussi pour des publications comme notre «Journal sans papiers».

C: Je me suis tout de suite sentie concernée. Le livre m'a donné la possibilité de raconter mon histoire, directement, avec ma propre voix.

R: Lorsque l'idée du livre est née, j'étais en contact avec de nombreux migrant-es dans différents pays. C'est ainsi que je suis entrée en contact avec des témoignages et j'ai trouvé très intéressant de les lire. De plus, le thème de la migration et la manière dont il est rapporté me préoccupent depuis longtemps. Je n'aime pas écrire, mais je trouve qu'il est très important que les migrant-es puissent raconter leurs expériences.

Qu'attendez-vous des personnes qui vous lisent ?

T: Pour moi, il était important que le livre ne nous tire pas vers le bas, mais qu'il suscite différentes émotions, afin que le plus grand nombre de personnes possible puisse y accéder et apprendre qui nous sommes. En même temps, il faut aussi s'adresser aux sans-papiers qui cherchent de l'aide et qui peuvent lire quelles organisations et quelles personnes les soutiennent.

C: Avec ce livre, nous sommes devenu-es une référence dans l'histoire des sans-papiers en Suisse. Et nous offrons un espace pour un plus grand discours sur le thème de la migration. Nous brisons aussi des idées reçues comme par exemple le fait que les migrant-es seraient dangereux et criminels. Nous pouvons faire prendre conscience que nous, les sans-papiers, apportons une contribution à la société, que nous travaillons – et beaucoup! Et que nous

ANNONCES

widerständiger rückblick
auf eine woche voller
rassismus:
antira-wochenschau
abonnieren auf
antira.org

wir drucken
Klimaneutral

für den wald.

umweltbewusster druck und klimaschutz ist uns ein anliegen.
ihr produkt wird bei uns klimaneutral gedruckt und
auf wunsch mit dem label von climatepartner versehen.
so engagieren auch sie sich für nachhaltigkeit und klimaschutz.

selva caro druck
die kleine druckerei inmitten der natur

rudi dadens 6 7018 flims t 081 911 22 55 mail@selvacaro.ch www.selvacaro.ch



ne sommes pas des mauvaises herbes. Nous voulons créer un changement de perspective!

R: Oui, la société a toujours une image négative des migrant-es. Pour moi, l'objectif est de faire comprendre à celles et ceux qui nous lisent que nous formons une partie importante de la société. C'est quand même hypocrite que le gouvernement fasse abstraction de nous, mais qu'il exerce en même temps beaucoup de contrôles de police contre nous. Si nous disparaissions du jour au lendemain, la société le ressentirait certainement.

« Nous pouvons faire prendre conscience que nous, les sans-papiers, apportons une contribution à la société, que nous travaillons – et beaucoup! »

Quel effet cela fait-il d'avoir le livre terminé entre les mains ?

C: Je suis très fière! Nous avons fait quelque chose que d'autres pensaient que nous ne pourrions jamais faire: un livre écrit par plus de 80 personnes! Et je suis très heureuse d'en faire partie. Nous sommes des migrant-es qui osent parler de nous et montrer que nous sommes ici. Cela me donne de l'espoir!

R: Je suis très heureuse parce que ce projet m'a donné une autre perspective. J'ai beaucoup appris sur le processus complexe de la création d'un livre.

T: C'est une expérience inoubliable que d'écrire un livre avec autant de personnes. Je pense que je n'ai pas de mots pour exprimer la gratitude que je ressens lorsque j'ai le livre entre les mains!

Laura Stämmer, membre du comité de Sosf, collaboratrice à la Anlaufstelle für Sans-Papiers Basel

* noms connus de la rédaction

Agenda

Enough. Journées d'action sur les luttes migratoires et la résistance antiraciste

4 - 9 SEPTEMBRE 2023
PARK PLATZ, ZÜRICH

Plus d'infos et programme complet:
www.aktionstage-enough.ch

La participation plutôt que l'exclusion

23 SEPTEMBRE 2023, À PARTIR DE 12H00
MAISON DES GÉNÉRATIONS DE BERNE
BAHNHOFPLATZ 2, 3011 BERNE

Conférence pour une politique migratoire solidaire et tournée vers l'avenir organisée par VPOD/SSP, Unia, Solinetze et Sosf

Plus d'infos sur : www.sosf.ch

Manifestation pour le climat

30 SEPTEMBRE 2023, À PARTIR DE 14H00
BOLLWERK 2, 3011 BERNE

« Les effets catastrophiques de la crise climatique sont de plus en plus visibles. Pour pouvoir encore respecter l'accord de Paris sur le climat, nous devons agir maintenant. C'est pourquoi, le 30 septembre, nous descendrons ensemble dans la rue pour réclamer la justice climatique. »

Plus d'infos sur :
<https://climatestrike.ch/fr/events>